



Grands ou petits chantiers : comment gérer les nuisances sonores



Les droits et les devoirs du maître d'ouvrage : cas des chantiers ferroviaires

Anne GUERRERO
Responsable Mission Environnement et
Développement Durable

Colloque du
9 novembre 2006

w Quelques rappels sur Réseau Ferré de France

Propriétaire et gestionnaire du réseau ferré national
(32 000 km de lignes, 11 000 communes)

□ **Missions centrales :**

- Faire fonctionner le réseau (exploitation),
- Maintenir le réseau (entretien, renouvellement),
- Développer le réseau,
- Optimiser l'utilisation du réseau au travers de la réservation des capacités,

□ **Missions complémentaires :**

- Valoriser le patrimoine ferroviaire,
- Gérer la dette.

w Les droits et devoirs du Maître d'ouvrage

❑ **Respecter la réglementation :**

- Décret n°95-22 du 9/01/95, relatif à la limitation du bruit des aménagements et infrastructures de transports terrestres, art. 8 ;

❑ **Respecter les êtres vivants riverains :**

- Minimiser au maximum le bruit du chantier pour les habitants riverains ;
- Eviter le bruit de chantier pendant les périodes de nidification ;

❑ **Respecter la sécurité du chantier**

❑ **Respecter l'économie du projet**

w Cinq types d'opérations

❑ **Maintenance, entretien des voies :**

- Travaux essentiellement de nuit mais généralement de courte durée;

❑ **Renouvellement des voies :**

- Travaux de nuit ou de jour généralement de longue durée mais mobiles ;

❑ **Projet d'aménagement de voie existante:**

- Travaux essentiellement de nuit et de longue durée ;

❑ **Projet d'aménagement de voie nouvelle :**

- Travaux de jour mais de très longue durée ;

❑ **Autres opérations : PN, PNB, accessibilité PMR, ...**

- Travaux de nuit ou de jour de durée moyenne.

w Démarche du maître d'ouvrage

□ **Quatre mots clef :**

- **Organisation - planification** du chantier,
- **Prévention – information** des riverains sur la nature et l'objectif des travaux, leur durée, le type et la localisation des sources de bruit, les mesures préconisées,
- **Concertation** afin de recueillir les contraintes et sensibilités locales, éviter les cumuls de bruit, déterminer ensemble les actions possibles ;

□ **Plusieurs phases :**

- **Etudes** : précision progressive sur les modalités,
- **Enquête publique** : engagement sur les mesures générales,
- **Concertation réglementaire** : information, recueil des sensibilités générales,
- **Cahier des charges du MOE** : contractualisation des mesures (choix constructifs, d'aménagement du chantier, du matériel),
- **Préparation du chantier** : concertation, mise en œuvre des mesures,
- **Suivi du chantier** : technique et psychologique.

w Sources et types de bruit

- Circulation des fournisseurs,
- Ballet de trains fournisseurs et évacuateurs,
- Engins de terrassement : pelles, scraps, compacteurs, foreuses, niveleuses, ...
- Avertisseurs sonores des engins,
- Moto-compresseurs, groupes électrogènes, ...
- Engins de défrichage et matériels divers (tronçonneuses, ...),
- Bruit et vibrations liés aux tirs d'explosifs,
- Modifications temporaire de la circulation routière,
- Suites rapides.

w Des solutions adaptées au contexte

□ Information des riverains

- Panneaux sur chantier, mairie, ...
- Journal de la ligne, plaquettes, ...
- Contact direct permanent,
- Réunions d'information et de concertation ;

□ Sensibilisation du personnel

- Respecter la réglementation des engins, fermeture des capots, vérifier état de marche,
- Couper le moteur des engins en stationnement,
- Eviter cris inutiles, ...

□ Mesures physiques :

- Aménagement « intelligent » du chantier,
- Mise en place mur antibruit temporaire mobile,
- Aménagement des horaires,
- Interruption du chantier les week-end, jours fériés, vacances, ...
- Mesures de bruit,
- Dispositifs constructifs,
- Organisation des travaux.

w Section ligne nouvelle à grande vitesse

❑ **Projet** : 250 km de ligne nouvelle à grande vitesse, plusieurs MOE, de multiples entreprises

❑ **Organisation** :

- Notice d'environnement : rédigée par le MOA inclus dans les DCE,
- SOPAE : Schéma Organisationnel du Plan de l'Environnement,
- PAE : Plan d'Assurance Environnement,
- Journal environnement du chantier,
- Le chargé d'environnement.

❑ **Mesures prises** :

- Travaux de nuit et jours fériés interdits, sauf cas exceptionnel,
- travaux en déblais privilégiés dès le début des travaux,
- Exigences engins et matériels conformes aux normes,
- Implantation matériel bruyant limitée dans zones sensibles,
- Mise en place de merlons provisoires dans zones sensibles,
- Précautions liées à l'utilisation d'explosifs (études préalables, adaptation plan de tir, dispositifs de contrôle, ...),
- Information, communication, information,
- Contact direct.



W Section aménagement de voie supplémentaire

- ❑ **Projet** : voie supplémentaire dédiée à Chelles et Vaires, travaux sous circulation, zone de gare très urbanisée, beaucoup de travaux de nuit et jours fériés, projet mal accepté

- ❑ **Exemples de mesures prises** :
 - Réunion tous les 3 mois avec mairie, présidents syndic et des associations,
 - Publipostage de plaquette informative en 5000 exemplaires tous les 15 jours,
 - Proposition hébergement week-end du 14 juillet, avec plafond financier (réponse positive de 60% des foyers),
 - Contact direct.



w Accessibilité PMR de la gare de Houilles-Carières

- ❑ **Projet** : grande gare de correspondance proche du centre-ville, création d'un passage souterrain, réhabilitation passage actuel, création de 2 sorties, création d'ascenseurs, d'une rampe d'accès
- ❑ **Organisation** : travaux de jour et de nuit d'avril 2005 à avril 2007
- ❑ **Exemples de mesures prises** :
 - Simulation propagation du bruit,
 - Planification des travaux un maximum de jour,
 - Organisation des travaux pour éviter multiplication des sources de bruit sur une même intervention,
 - Berlinoises prévues par forage,
 - Charte jointe aux appels d'offre et signée par les entreprises,
 - Implantation de parois provisoires antibruit,
 - Concertation communication, information : panneaux, plaquettes, info par voie de presse, réunions d'information spécifiques;

Houilles

UNE PREMIÈRE POUR CE TYPE DE CHANTIER

Chasse aux bruits autour du chantier de la gare

Pour protéger les riverains des nuisances dues aux importants travaux de la gare, différentes mesures ont été prises pour limiter leur propagation.

C'est fat, et c'est une première sur un chantier ! Des parois antibruit, deux véritables murs dépassant de quatre mètres, les quais de la gare de Houilles-Carières sur Seine, ont été installés pour protéger les riverains des nuisances sonores liées aux travaux. Des murs d'autant plus utiles que le chantier reste actif la nuit certaines semaines. C'est d'ailleurs côté rue Robespierre, sur 50 mètres de long, 17 secondes après la mise du 1^{er} septembre sur 30 mètres. L'entrepreneur est chargé de 22 000 euros, bien au-dessus du coût total du chantier.

encore jamais été réalisés en France : destinés à limiter au maximum les nuisances sonores, la nuit sur le chantier.

C'est par exemple le fait que les « bips » de rectification des véhicules doivent être supprimés et l'ensemble des outils nécessaires à ce chantier soit insonorisé. Autre mesure : toutes les entreprises associées au projet ont signé une charte dans laquelle elles s'engagent à sensibiliser leurs ouvriers pour éviter qu'ils créent du bruit, aussi pour qu'ils respectent à tout moment les moteurs des engins en stationnement ou pour qu'ils évitent de cliquer les pistolets.

Un ensemble de mesures bien plus qu'un toit qui est travaillé, destinés à améliorer l'accessibilité de la gare pour les personnes à mobilité réduite et à la maintenir profondément en air la nuit plus fonctionnelle et plus sûre de demain. Bien sûr, il y a deux ans.

Philippe Roudraff

Le calendrier des prochains travaux

• Semaines 36 et 37 : travaux en journée du lundi au vendredi.

• Semaines 38, 39 et 40 : du lundi au mardi jusqu'à la nuit du jeudi au vendredi, travaux de 22h30 à 4 heures avec rupture de 15 minutes.

• L'été de l'espace délimité par les écrans de protection phonique dressés côté rue Robespierre et 4.

Bruit de chantier : exemple de chantier de renouvellement

w Chantier de renouvellement et de réaménagement de passages à niveau sur la ligne Nantes-Bordeaux